



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

## United Nations Capital Development Fund

**Nouvelle date pour soumission de candidatures:  
7 décembre 2020**

### APPEL A PROPOSITIONS – CHALLENGE REGIONAL

### Innovations numériques pour l'accélération des Objectifs de Développement Durable

#### Contexte

United Nations Capital Development Fund (UNCDF) facilite l'accès aux capitaux publics et privés par les populations les plus démunies dans les 47 pays les moins avancés du monde (PMA). Dans le cadre de son mandat de fourniture de capitaux et d'instruments d'investissement, l'UNCDF offre des modèles de financement du «dernier kilomètre» permettant de débloquer les ressources publiques et privées, notamment au niveau national, afin de réduire la pauvreté et d'encourager le développement économique local. L'UNCDF s'appuie sur trois modèles de financement: 1) les économies numériques inclusives, qui connectent les personnes, les ménages et les petites entreprises aux écosystèmes financiers qui catalysent la participation à l'économie locale et fournissent des outils pour vaincre la pauvreté et gérer leur vie financière ; 2) le financement du développement local, qui permet aux municipalités de dynamiser l'expansion économique locale et le développement durable par le biais de la décentralisation fiscale, du financement municipal innovateur et du financement structuré de projets ; et 3) le financement d'investissements, qui fournit une structuration financière catalytique, une réduction des risques et le déploiement des investissements pour favoriser l'impact des [Objectifs de développement Durable](#) (ODD) et la mobilisation des ressources au niveau national.

La stratégie digitale de l'UNCDF, intitulée « [Ne laisser personne de côté à l'ère du numérique](#) », est le fruit de plus d'une décennie d'expérience dans la finance digitale en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. L'UNCDF considère que tirer pleinement parti de l'inclusion financière numérique, en appui aux objectifs de développement durable, rejoint son objectif de promotion des économies digitales inclusives. Nous entendons autonomiser des millions de personnes d'ici 2024, de sorte qu'elles puissent utiliser quotidiennement des services qui tirent parti de l'innovation et de la technologie, et contribuent aux objectifs de développement durable. L'inclusion reste au cœur de la stratégie digitale de l'UNCDF. UNCDF accorde une **importance particulière aux personnes vulnérables, MPME, exploitants agricoles, migrants, déplacés internes, les femmes et les jeunes dans les zones rurales**, des segments de clientèle qui sont souvent marginalisés et privés des innovations financières et technologiques en raison de normes et statuts sociaux ou encore de leurs revenus et capacités limités. L'UNCDF place l'autonomisation de ces segments de clientèle au cœur de ses initiatives de développement de services innovants dans divers secteurs.

En vue de renforcer la contribution des innovations numériques à la réalisation des ODD, UNCDF organise le présent challenge régional pour identifier les innovations inclusives à fort impact, offrant une réelle opportunité d'accélération de l'[Agenda 2030 pour le développement durable en](#) faveur des populations **des 10 pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Gabon, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal.**

Cet appel à proposition est ouvert aux candidats des pays ci-dessus mentionnés.

#### Énoncé du problème

La persistance des inégalités dans le monde et surtout au sein des populations constitue un véritable sujet à réflexion. Suite à la nouvelle pandémie COVID-19, tout le continent africain subit des impacts directs sur son économie. En effet, selon la Commission Économique pour l'Afrique, l'impact sur les économies africaines pourrait être un ralentissement de la croissance à 1,8 % dans le meilleur des cas et une contraction de 2,6 % de l'économie dans le pire scénario<sup>1</sup>. Selon le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM), la pandémie pourrait multiplier le nombre de personnes en situation de crise et d'urgence alimentaire et nutritionnelle, les faisant passer de 21 millions initialement attendus à près de 59 millions en Afrique de l'Ouest et du Centre<sup>2</sup>. En outre, la

<sup>1</sup> <https://www.uneca.org/fr/publications/le-covid-19-en-afrique-sauver-des-vies-et-l%E2%80%99%C3%A9conomie>

<sup>2</sup> <https://www.coraf.org/2020/08/10/blog-impact-de-la-covid-19-sur-la-securite-alimentaire-et-nutritionnelle-en-afrique-de-louest-et-du-centre/?lang=fr>



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

fracture numérique continue de se creuser en Afrique où à peine 15,4% des foyers sont connectés, contrairement à l'Europe (84%)<sup>3</sup>. Au-delà de constituer un problème complexe à résoudre, cette situation pose un problème de modèle économique. Cumulée aux effets du changement climatique, la vulnérabilité du continent africain est inévitable si des actions urgentes et à forte résilience ne sont pas prises par les acteurs du développement. Les défis de croissance touchent tous les secteurs de production, des chaînes de valeur agricole ainsi que l'accessibilité des marchés. Les innovations digitales peuvent offrir des opportunités de relèvement à travers des solutions inclusives et adaptatives aux communautés sur des spécificités de challenge en matière de développement.

## 1. Champs d'application des travaux

### 2.1 Portée de l'appel à proposition

Dans le but de fournir une meilleure contribution à la réalisation des ODD en impactant les populations les plus vulnérables, UNCDF organise un challenge régional « Innovations numériques pour l'accélération des Objectifs de Développement Durable (ODD) ». Ce challenge s'articule autour de trois [3] piliers d'intervention de la stratégie numérique de UNCDF qui aspire à « Ne laisser personne de côté à l'ère du numérique ».

**PILIER 1 : Autonomisation des Clients.** Il s'agit ici de renforcer les capacités des population cibles (les personnes vulnérables, les MPME, les exploitants agricoles, les migrants, les déplacés internes, les femmes et les jeunes dans les zones rurales) pour l'appropriation et l'utilisation des technologies, produits financiers et non financiers, modèles et solutions de marché les plus prometteurs pour répondre à leurs besoins.

Dans ce pilier, l'équipe de UNCDF est ouverte aux propositions suivantes :

- Services financiers numériques liés aux paiements, à l'épargne, au crédit, au transfert d'argent, à l'assurance santé, à de solutions d'assurance (individuelle ou de groupe/entité morale), au financement de MPME (fonds de roulement, investissements)
- Produits d'épargne et de prêt numériques flexibles conçus pour aider les parents à gérer leurs dépenses scolaires
- Produits d'épargne, de crédit et d'assurance climatique pour aider les ménages pauvres à atténuer les risques de catastrophes liées au changement climatique.
- Solutions innovantes d'alphabétisation numérique et d'éducation financière de masse
- Solutions innovantes de développement de compétences numériques, d'éducation spécialisée (cours en ligne, mentorat, tutorat), d'apprentissage métiers, de formation entrepreneuriale
- Solutions innovantes de plateforme de marché, de mise en relation (emploi, MPME, agriculture), de commerce électronique

**PILIER 2 : Infrastructure Numérique.** Dans ce pilier, l'équipe de UNCDF est ouverte aux propositions des candidats potentiels qui permettent aux populations cibles (les personnes vulnérables, les MPME, les exploitants agricoles, les migrants, les déplacés internes, les femmes et les jeunes dans les zones rurales) d'accéder aux paiements numériques et aux infrastructures numériques à un coût abordable. Dans ce pilier, l'équipe de UNCDF est ouverte aux propositions suivantes :

- Solutions innovantes de vulgarisation de l'accès à la connectivité internet
- Solutions innovantes d'acquisition de téléphone tactile abordable
- Solutions innovantes d'accès aux infrastructures numériques partagées et interopérables
- Solutions innovantes de déploiement de réseau d'agents, correspondants bancaires en zones rurales, non desservies.

**PILIER 3 : Innovations numériques inclusives.** Dans ce pilier, l'équipe de UNCDF est ouverte aux propositions des candidats potentiels qui permettent aux populations cibles (les personnes vulnérables, les MPME, les exploitants agricoles, les migrants, les déplacés internes, les femmes

<sup>3</sup> UIT : <https://www.itu.int/fr/ITU-D/Innovation/Pages/default.aspx>.



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

et les jeunes dans les zones rurales) pour aider les entrepreneurs locaux et les MPME à mettre en place des services inclusifs au profit de l'économie numérique locale.

- Services / solutions / plateformes contribuant à la numérisation des programmes de protection sociale (paiement et information) et des systèmes de paiement alternatif (Pay – as – You – Go) pour l'accès aux services de base (éducation, énergie, santé, eau...).
- Services / solutions / plateformes contribuant à la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, à la résilience au changement climatique, à l'utilisation productive des énergies renouvelables.
- Solutions numériques innovantes contribuant à la productivité agricole et facilitant l'accès aux marchés, l'accès aux informations (prix, parcours agricole, prévisions météorologiques...), l'accès aux équipements (irrigation, entreposage, transport...) et toutes autres solutions qui peuvent améliorer la productivité agricole particulièrement en zone rurale.
- Services / solutions / plateformes contribuant à promouvoir la professionnalisation des MPME, l'accès au financement et la transition vers l'économie formelle (développement des compétences, outils numériques, financement participatif, capitaux investissements).

Les exemples de solutions identifiés ne sont pas exhaustifs. L'équipe de UNCDF est ouverte aux propositions en dehors de ces exemples, pour autant que les objectifs en matière d'échelle, de viabilité commerciale et d'impact soient cohérents. **Aussi, ces innovations devront-elle cibler les bénéficiaires finaux que sont les personnes vulnérables, les MPME, les exploitants agricoles, les migrants, les déplacés internes, les femmes et les jeunes dans les zones rurales.** A travers ce Challenge, UNCDF poursuit l'objectif d'une promotion et d'une meilleure canalisation des innovations pour l'accélération des ODD. Il vise à identifier et capitaliser les solutions ayant déjà atteint un niveau de maturité et soutenir en expérience pilote celles qui montrent de forts potentiels d'impact.

Les initiatives proposées doivent offrir des solutions innovantes et évolutives répondant à un ou plusieurs des ODD<sup>4</sup>, tels que décrits ci-dessous.

Objectifs de Développement Durables (ODD)	
	<b>Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>
	<b>Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>
	<b>Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</b>
	<b>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>
	<b>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</b>

<sup>4</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

Objectifs de Développement Durables (ODD)	
	<b>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>
	<b>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>
	<b>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.</b>

## 2.2 Niveau d'intervention

**Pour ce challenge, UNCDF invite les entités enregistrées dans un des 10 pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Gabon, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal à participer.**

UNCDF fera une distinction en fonction du niveau de maturité des solutions innovantes à recevoir des candidats. Cette différenciation déterminera aussi le niveau de financement à accorder aux candidats.

Niveau d'intervention		
1	<p><b>Axe 1 : Solutions numériques innovantes qui sont en phase pilote dont un produit minimum viable est déjà sur le marché</b></p>	<p>UNCDF est à la recherche des solutions numériques innovantes qui sont en phase pilote dont un produit minimum viable est déjà sur le marché. Les solutions doivent être encadrées dans un de 3 piliers de la stratégie (autonomisations des clients ; infrastructure numérique; innovations numériques inclusives) et de répondre au moins à un des 8 ODD prioritairement ciblés et doivent aider à bâtir et à améliorer la résilience de ces segments de clientèle : les personnes vulnérables, les MPME, les exploitants agricoles, les migrants, les déplacés internes, les femmes et les jeunes dans les zones rurales</p> <p>UNCDF sélectionnera au moins <b>trois [3] solutions numériques innovantes</b> qui sont à une <b>phase de validation dans le marché et/ou phase pilote</b>. UNCDF fournira une subvention et/ou assistance technique pour un maximum de <b>50.000 USD par solution</b>.</p> <p>Les solutions doivent démontrer leur niveau d'innovation, une offre solide et validée dans le marché, une bonne faisabilité financière et une durabilité à long terme.</p> <p>Si la solution se trouve encore dans une phase finale de test, le produit/service est prêt à être lancé dans les 3 prochains mois ou en Pré lancement, la solution ne sera prise en considération pour cet axe.</p>
2	<p><b>Axe 2 : Solutions numériques innovantes qui sont en changement d'échelle sur le marché ou sur de nouveaux marchés</b></p>	<p>Les solutions doivent être encadrées dans un de 3 piliers de la stratégie (autonomisations des clients ; infrastructure numérique ; innovations numériques inclusives) et répondre au moins à un des 8 ODD prioritairement ciblés et doivent aider à bâtir et à améliorer la résilience de la populations cible : les personnes vulnérables, les MPME, les exploitants agricoles, les migrants, les déplacés internes, les femmes et les jeunes dans les zones rurales.</p> <p>UNCDF sélectionnera au moins <b>trois [3] solutions numériques</b></p>



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

	<p><b>innovantes</b> qui sont en changement d'échelle sur le marché ou sur de nouveaux marchés. UNCDF fournira une subvention et/ou assistance technique pour un maximum de <b>150.000 USD par solution</b>.</p> <p>Les solutions doivent démontrer leur niveau d'innovation, une offre solide et validée dans le marché, une bonne faisabilité financière et une durabilité à long terme. Si la solution se trouve encore dans une phase d'idée ou de produit minimum viable ou à une étape de test, elle ne sera pas prise en considération.</p> <p>Si la solution se trouve encore dans une phase finale de test, le produit/service est prêt à être lancé dans les 3 prochains mois ou le produit/service ou le MVP (Produit Minimum Viable) a été lancé sur le marché depuis moins de 6 mois, la solution ne sera prise en considération pour cet axe.</p>
--	---

### 2.3 Comment UNCDF travaille avec ses partenaires

UNCDF adopte une approche sur mesure de l'engagement avec ses partenaires, en travaillant avec chacun d'entre eux pour identifier les besoins des entreprises et des clients, et en aidant à concevoir, piloter et développer la solution en fonction des besoins des clients cibles. Voici quelques exemples de la manière dont UNCDF travaille avec ses partenaires :

- Recherche de produits : partage d'études de marché et de connaissances afin d'approfondir la compréhension des partenaires sur les comportements, les besoins, les contraintes et les aspirations des clients. Cela comprend également l'analyse des données de transaction et la formation des équipes commerciales.
- Conception de produits : fournir une expertise en conception centrée sur l'humain afin de mieux comprendre le parcours du client - physique et financier - pour une meilleure conception des produits et le développement de cas d'utilisation adaptés aux besoins des clients à faible revenu et leurs familles. Les efforts peuvent également consister à analyser les données de transaction du point de vue du client.
- Soutien à la mise en œuvre : fournir une assistance technique pour aider à piloter, déployer et mettre à l'échelle des solutions afin d'obtenir un impact. L'assistance technique est fournie par des experts en finance numérique et innovations qui ont de l'expérience dans la conception de produits, le développement de modèles commerciaux et les stratégies de mise sur le marché dans certains des marchés les plus difficiles d'Afrique et d'Asie.
- Partenariats : faciliter les partenariats stratégiques avec les parties prenantes - y compris les plateformes de paiement transfrontalières, les opérateurs de réseaux mobiles, les institutions financières bancaire et non bancaires - pour permettre aux partenaires d'atteindre les clients du dernier kilomètre et de se développer durablement. UNCDF est particulièrement bien placé pour être un intermédiaire neutre en matière de partenariats et il a l'habitude d'établir de solides relations avec des organisations privées et publiques en Afrique, en Asie et dans le Pacifique.

Dans leurs réponses à ce Challenge, les candidats devront identifier et suggérer des domaines dans lesquels le soutien technique de UNCDF ainsi que son réseau d'expertise sont recherchés. UNCDF leur offre la possibilité de solliciter soit une subvention soutenue par un budget bien détaillé, soit une assistance technique ou soit une combinaison des deux. Mais seule la bonne justification du besoin pour un appui donné amènera UNCDF à accompagner le candidat demandeur.

### 2.4 Résultats

En fonction des projets et des solutions présentés, les candidats doivent inclure dans leur proposition une liste complète de résultats, d'indicateurs de résultats et d'objectifs pour le suivi de la réalisation des différents résultats. Ci-dessous une liste non-exhaustive des Indicateurs Clé de Performance pour le projet. D'autres indicateurs seront finalisés en fonction de la nature du projet et feront l'objet d'un suivi pour en assurer le succès.

Les résultats seront dérivés des étapes clés du projet qui seront convenues entre UNCDF et le candidat sélectionné en fonction des étapes, des résultats et des objectifs identifiés dans les



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

indicateurs clés de performance, pendant la phase de vérification préalable et de négociation.

À titre d'illustration, les étapes peuvent inclure la réalisation d'une étude de marché et la finalisation d'une stratégie de commercialisation.

Les exemples d'indicateurs identifiés ne sont pas exhaustifs. L'équipe de UNCDF est ouverte aux propositions des candidats potentiels à innover en dehors de ces exemples.

Indicateurs de performance	Désagrégation
Nombre de nouveaux clients	Total MPME Femmes Jeunes Migrants/Refugiés
Nombre de clients qui ont reçu une formation Nombre d'emploi crée	Total MPME Femmes Jeunes Migrants/Refugiés
Valeur des transactions des clients enregistrés	Total MPME Femmes Jeunes Migrants/Refugiés

Veillez noter que pendant le processus de négociation de l'accord basé sur les performances, les candidats devront adapter les indicateurs aux solutions qu'ils proposent et intégrer le cadre de suivi de UNCDF avec des indicateurs clés de performance supplémentaires.

## 2. ÉLIGIBILITÉ AUX CRITÈRES DE CANDIDATURE ET D'ÉVALUATION

Seules les demandes qui répondent aux conditions d'éligibilité et aux critères minimums de soumission seront notées.

### 3.1 Conditions d'éligibilité

#### Enregistrement de l'entité

- La candidature doit être soumise par une entité juridique ou par un partenariat d'entités juridiques. Dans le cas d'un partenariat, le chef de file du partenariat sera responsable de la conduite du projet du début jusqu'à la fin. Il revient au chef de file de garantir l'engagement de ses différents partenaires pour garantir la pérennité du projet jusqu'à son terme
- Le soumissionnaire/chef de file du partenariat doit être une entité enregistrée depuis au moins un an.
- Le soumissionnaire/chef de file du partenariat doit être une entité enregistrée ayant au moins une année d'activité, et doit avoir des comptes statutaires et des états financiers certifiés pour au moins une année d'activité.
- Le candidat/candidat principal doit être une entité formellement enregistrée dans un des pays suivants: **Bénin, Burkina Faso, Comores, Cameroun, Gabon, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal.**
- La solution proposée par le candidat /consortium doit être dans un de ces trois stades de développement :
  - Lancement récent : le produit/service ou le MVP (Produit Minimum Viable) a été lancé sur le marché depuis moins de 6 mois
  - Déjà sur le marché depuis plus de 6 mois, le produit/service a fait l'objet de plusieurs itérations
  - Le produit est déjà sur le marché depuis 1-2 ans.
- Le candidat qui propose une solution qui se trouve en phase finale de test, le produit/service est prêt à être lancé dans les 3 prochains mois ou en Pré lancement ne sont pas éligible.
- En fonction du domaine principal d'activité, le candidat/candidat principal doit avoir les



licences **d'exploitation pertinentes.**

### **Consortiums (le cas échéant)**

8. Les candidats ne peuvent présenter qu'une seule demande dans le cadre de ce Challenge, que ce soit de manière indépendante ou au sein d'un consortium.
9. Si le soumissionnaire est un groupe d'entités juridiques devant former ou ayant formé un consortium lors du dépôt de la soumission, elles doivent confirmer dans le cadre de leur soumission : (i) qu'elles ont désigné une partie en tant qu'entité principale, dûment habilitée à obliger juridiquement les membres du consortium ou partenariat de manière solidaire, ceci devant être démontré à l'aide d'un accord dûment authentifié entre lesdites entités juridiques qui devra être joint à la soumission ; et (ii) que si le contrat leur est attribué, il sera conclu entre l' UNCDF et l'entité principale désignée qui agira pour le compte de l'ensemble des entités juridiques composant le partenariat.
10. La convention d'assistance financière de UNCDF sera signée par l'entité juridique principale désignée par les autres membres du partenariat.

### **Financement du projet**

11. Les candidats doivent contribuer au moins à vingt pour cent (20%) des coûts en espèces ou en nature du projet (les coûts peuvent inclure l'infrastructure technique, les ressources humaine et opérationnels).

### **Critères d'exclusion :**

- Les candidats ne doivent pas avoir fait l'objet de faillite, d'une liquidation, d'un règlement judiciaire, d'une cessation d'activité ou de toute autre situation analogue résultant d'une procédure similaire.
- Les candidats et tout membre de leur personnel ou de leur conseil d'administration ne doivent pas être inscrits sur les listes de sanctions financières des Nations unies, notamment dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes contre la paix et la sécurité internationales.
- Les candidats ne doivent pas être impliqués dans aucune des activités suivantes :
  - o Fabrication, vente ou distribution d'armes controversées ou de leurs composants, y compris les bombes à fragmentation, les mines antipersonnel, les armes biologiques ou chimiques ou les armes nucléaires ;
  - o Fabrication, vente ou distribution d'armements et/ou d'armes ou de leurs composants, y compris les fournitures et équipements militaires ;
  - o Répliques d'armes commercialisées auprès des enfants ;
  - o Fabrication, vente ou distribution de tabac ou de produits issus du tabac ;
  - o Implication dans la fabrication, la vente et la distribution de matériel pornographique ;
  - o Fabrication, vente ou distribution de substances faisant l'objet d'interdictions internationales ou d'éliminations progressives, d'espèces sauvages ou de produits réglementés par la CITES ;
  - o Les jeux de hasard, y compris les casinos, les paris, etc. (à l'exclusion des loteries à but caritatif) ;
  - o Violation des droits de l'homme ou complicité de violations des droits de l'homme ;
  - o Utilisation ou tolérance du travail forcé ou obligatoire ;
  - o Utilisation ou tolérance du travail des enfants.

Les candidats doivent avoir rempli toutes les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou les obligations relatives au paiement des impôts conformément aux dispositions légales en vigueur dans le pays où ils sont constitués.

UNCDF effectuera un contrôle préalable des candidats sélectionnés. Les candidats doivent avoir en main les documents permettant de confirmer qu'ils sont conformes aux critères d'éligibilité, y compris le certificat de conformité avec les autorités fiscales et toute autre preuve documentaire qui pourrait être demandée par UNCDF en plus du formulaire de demande.

### **3.2 Critères d'évaluation**

Le Comité d'Évaluation notera les candidatures selon les critères d'évaluation suivants.

Seules les candidatures ayant obtenu au moins 70 sur 100 seront pris en compte pour l'étape de *due diligence*.



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

3.3.1 Critères d'évaluation pour l'Axe 1 : Axe 1 : Solutions numériques innovantes qui sont en phase pilote dont un produit minimum viable est déjà sur le marché [50.000 USD au maximum, par solution]

Critère d'Évaluation	Note
<b>INNOVATION</b> - Dans quelle mesure les produits ou les services et approche proposés sont innovants; niveau de valeur supplémentaire apportée au marché; différenciation par rapport aux solutions dans le marché ou les technologies utilisées par rapport à l'état de l'art et / ou au contexte conditions; capacité à identifier de nouveaux modèles commerciaux.	20
<b>PERTINENCE</b> - Dans quelle mesure les produits ou les services et approche proposés répondent directement aux défis des 8 ODD ? Les initiatives répondent aux défis du pays et ou de la région et aux besoins du marché ? Quelles mesures ont été prises pour valider le marché/le segment? Dans quelle mesure la solution répond à l'égalité des sexes ?	20
<b>ADAPTABILITÉ</b> - Dans quelle mesure la solution est-elle durable pour la croissance à long terme? Dans quelle mesure la solution peut-elle être modulée? Nous examinerons les objectifs de diffusion mesurés par le nombre d'utilisateurs finaux qui utilisent le produit ou sont touchés par celui-ci et évaluerons si l'objectif proposé est étayé par une logique solide (base d'utilisateurs actuelle, capacité du candidat à produire des résultats.	15
<b>EXPÉRIENCE DE L'ÉQUIPE</b> - Quelle est la composition de l'équipe ? Taille et rôles ? Expérience pertinente dans l'industrie ? - ressources humaines, financières, infrastructure, technologie, reconnaissance de la marque, empreinte géographique	20
<b>PROFIL DE RISQUE</b> - Mesure dans laquelle les coûts du produit ou du service sont en rapport avec les résultats et l'impact attendus	10
<b>FAISABILITÉ FINANCIÈRE</b> - Mesure dans laquelle le modèle de solution proposé a le potentiel de devenir financièrement viable au fil du temps.	15
<b>Total</b>	<b>100</b>

3.3.2 Critères d'évaluation pour l'Axe 2 : Solutions numériques innovantes qui sont en changement d'échelle sur le marché ou sur de nouveaux marchés [150.000 USD, par solution]

Critère d'Évaluation	Note
<b>INNOVATION</b> - Dans quelle mesure les produits ou les services et approche proposés sont innovants; niveau de valeur supplémentaire apportée au marché; différenciation par rapport aux solutions dans le marché ou les technologies utilisées par rapport à l'état de l'art et / ou au contexte conditions; capacité à identifier de nouveaux modèles commerciaux.	15
<b>PERTINENCE</b> - Dans quelle mesure les produits ou les services et approche proposés répondent directement aux défis des 8 ODD ? Les initiatives répondent aux défis du pays et ou de la région et aux besoins du marché ? Quelles mesures ont été prises pour valider le marché/le segment? Dans quelle mesure la solution répond à l'égalité des sexes ?	20
<b>ADAPTABILITÉ</b> - Dans quelle mesure la solution est-elle durable pour la croissance à long terme? Dans quelle mesure la solution peut-elle être modulée? Nous examinerons les objectifs de diffusion mesurés par le nombre d'utilisateurs finaux qui utilisent le produit ou sont touchés par celui-ci et évaluerons si l'objectif proposé est étayé par une logique solide (base d'utilisateurs actuelle, capacité du candidat à produire des résultats.	15
<b>EXPÉRIENCE DE L'ÉQUIPE</b> - Quelle est la composition de l'équipe ? Taille et rôles ? Expérience pertinente dans l'industrie ? - ressources humaines, financières, infrastructure, technologie, reconnaissance de la marque, empreinte géographique	20
<b>PROFIL DE RISQUE</b> - Mesure dans laquelle les coûts du produit ou du service sont en rapport avec les résultats et l'impact attendus	10



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

<b>FAISABILITÉ FINANCIÈRE</b> - Mesure dans laquelle le modèle de solution proposé a le potentiel de devenir financièrement viable au fil du temps.	<b>20</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>

### 3.3 Coûts d'éligibilité

Les critères d'éligibilité des dépenses déterminent si un projet peut bénéficier d'un financement en vertu des règles et procédures de UNCDF.

Les critères généraux d'éligibilité des coûts au financement de UNCDF sont notamment les suivants :

- Les coûts éligibles doivent être encourus par le candidat pendant le projet (après la signature du PBA (Convention Basée sur la Performance) et jusqu'à la fin de la période de subvention).
- Les coûts éligibles doivent être indiqués dans le budget global estimé de l'action joint au PBA.
- Les coûts doivent être identifiables et vérifiables, en particulier être enregistrés dans les registres comptables du candidat et déterminés selon les normes comptables applicables du pays où le candidat principal est établi.
- Les coûts doivent être conformes aux exigences de la législation fiscale et sociale applicable.
- Les coûts doivent être raisonnables, justifiés et conformes au principe de bonne gestion financière, notamment en ce qui concerne l'économie et l'efficacité.
- Les frais de consultance - dans le cadre des études, de l'assistance technique et des autres services de conseil du programme réalisés par des consultants internationaux et nationaux - sont éligibles comme suit :
  - Les services professionnels et de conseil sont des services rendus par des personnes ayant une compétence particulière, et qui ne sont pas des dirigeants ou des employés de l'organisation qui demande la subvention. Les services de conseil doivent être justifiés et des informations doivent être fournies sur leur expertise, leur affiliation principale à une organisation, leur rémunération journalière normale et le nombre de jours de travail prévus ;
  - Les frais de déplacement des consultants, y compris les frais de séjour, doivent être indiqués comme frais de déplacement. Le candidat peut être tenu de justifier les honoraires journaliers ;
  - Les frais d'atelier sont éligibles, pour le lieu de l'atelier, la nourriture et les boissons, et le matériel de publication ;
  - Les dépenses de formation (éducation financière, éducation numérique compétences non techniques) pour les bénéficiaires finaux du projet sont éligibles. Le cas échéant, cela comprendra toutes les dépenses connexes, telles que le coût du lieu de l'atelier, le déplacement des participants, etc. La formation des employés de l'institution qui demande la subvention est également éligible, à condition qu'il soit démontré qu'elle sera directement liée aux résultats du projet ;
  - Les coûts d'investissement directement attribuables au projet, liés à la recherche et à l'innovation, sont admissibles.

### 3.4 Coûts non-éligibles

Les coûts suivants ne sont pas éligibles et ne sont pas acceptés:

- les retours sur capital et dividendes payés par un bénéficiaire ;
- les dettes et les frais de service de la dette ;
- les provisions pour pertes ou dettes ;
- les intérêts dus ;
- Les coûts déclarés par le candidat dans le cadre d'une autre action bénéficiant d'une subvention financée par un autre donateur ;
- les coûts indirects, également appelés frais généraux.

## 3. PARAMETRES DE L'ACCORD

Les candidats potentiels doivent apporter la preuve que leurs solutions sont conformes aux paramètres



suivants.

#### 4.1 Candidats

Les candidats éligibles peuvent présenter leur candidature seuls ou en tant que candidat principal au sein d'un consortium d'entreprises, pour autant qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité énoncées à la section 3.1 ; dans le cas d'un consortium d'entités présentant une demande dans le cadre de ce Challenge, le candidat principal doit se conformer aux conditions d'éligibilité. Le candidat principal sera responsable de :

- I. soumettre le formulaire de candidature au nom du consortium en s'assurant que chaque partenaire est pleinement conscient de la composition du partenariat et du contenu du formulaire de demande, signant l'Accord Basé sur la Performance avec le UNCDF;
- II. remplir toutes les obligations énoncées dans l'Accord Basé sur la Performance;
- III. s'assurer de l'allocation et de l'exécution des fonds parmi les partenaires du consortium conformément à l'Accord Basé sur la Performance;
- IV. assurer la répartition et l'exécution des tâches entre les partenaires du consortium conformément à l'Accord Basé sur la Performance.

#### 4.2 Segment Cible

Pour toutes les solutions proposées, les bénéficiaires finaux des interventions de ce Challenge, doivent être des personnes vulnérables, des MPME, des exploitants agricoles, des migrants, des déplacés internes, des femmes ou des jeunes dans les zones rurales.

#### 4.3 Etendue Géographique

Le champ d'application géographique de ce challenge de solutions numérique innovantes à fort impact ODD se rapporte aux régions et pays ci-après de l'Afrique :

- ✓ **Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal.**
- ✓ **Afrique centrale : Cameroun, Gabon.**
- ✓ **Océan Indien: Comores, Madagascar.**

#### 4.4 Durée du projet

Les projets devraient avoir une durée de 6 à 18 mois au maximum. Les activités devraient s'achever au plus tard à la fin de la période de 18 mois. Le rapport final et le rapport d'évaluation devront être soumis au plus tard 1 mois avant la fin du projet.

#### 4.5 Langue

Les livrables et toute correspondance entre l'organisation candidate et UNCDF doivent être en français.

#### 4.6 Budget

UNCDF accordera une subvention à au moins six candidats sélectionnés qui sont techniquement conformes aux critères d'évaluation énoncés à la section 3.2. Les contributions de UNCDF peuvent aller de 50,000 USD à 150,000 USD en fonction du niveau de développement de la solution.

Les demandes devront décrire comment les candidats déploieront la subvention et si une assistance technique ou des services de mentorat (mise en relation avec un incubateur ou accélérateur) sont recherchés. Des services d'assistance technique supplémentaires seront fournis par UNCDF par le biais d'une ligne budgétaire distincte.

## 4. EXIGENCES ET PROCÉDURE DE CANDIDATURE

### 5.1 Structure de la candidature

- Le candidat doit soumettre un formulaire de demande complet en ligne au lien suivant

[https://apply.uncdf.org/prog/challenge\\_rgional\\_pour\\_lacclration\\_des\\_odd/?lang=fr](https://apply.uncdf.org/prog/challenge_rgional_pour_lacclration_des_odd/?lang=fr)

1. États financiers certifiés sur au moins un an pour le candidat ;
2. Certificat de constitution du candidat principal
3. Certificat de conformité avec les autorités fiscales;
4. Toute autre pièce jointe demandée dans la candidature (y compris les CV des employés participant au projet sous forme de fichier PDF, le budget de l'intervention en Excel).

Toutes les soumissions doivent être rédigées en français. **Seules les soumissions qui respectent le format de présentation et qui comprennent tous les documents nécessaires seront prises en compte.**

### 5.2 Date limite de dépôt des candidatures

Le présent Challenge sera lancé deux fois pour susciter le maximum de candidatures possibles. Seuls les candidats qui n'auront pas la chance d'être sélectionné ou de soumissionner au premier tour pourront soumettre leurs dossiers au second. Les demandes de renseignements concernant ce Challenge peuvent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante [uncdf.rfa@uncdf.org](mailto:uncdf.rfa@uncdf.org).

UNCDF utilisera un processus de sélection en 2 vagues en décembre 2020 et en Avril 2021 : Toutes les demandes pour la première vague de sélection doivent être soumises avant 23:59 GMT le lundi 7 décembre 2020 à :

[https://apply.uncdf.org/prog/challenge\\_rgional\\_pour\\_lacclration\\_des\\_odd/?lang=fr](https://apply.uncdf.org/prog/challenge_rgional_pour_lacclration_des_odd/?lang=fr)

Les candidats sélectionnés pourront bénéficier du support de UNCDF dès le 1er trimestre 2021.

### 5.3 Processus de sélection:

- Étape 1 : Vérification de l'éligibilité - l'éligibilité sera évaluée par les membres du Comité d'Évaluation du programme de transferts de fonds selon les critères d'éligibilité énoncés au point 3.1.
- Étape 2 : Évaluation des demandes éligibles par le comité d'évaluation - le comité d'évaluation du programme évaluera les demandes sur la base des critères d'évaluation définis au point 3.2.
- Étape 3 : Vérifications préalables - les membres de l'équipe d'évaluation du programme de transferts de fonds effectueront une vérification préalable des demandes et de leurs candidats pour les soumissions qui obtiendront la note minimale de qualification (70/100).
- Étape 4 : Notification des candidatures - tous les candidats seront informés du statut de leur demande.
- Étape 5 : Négociation préalable à la subvention et accord basé sur les performances - les candidats sélectionnés finaliseront le champ d'application de la subvention et arrêteront les budgets, les indicateurs et les objectifs, le plan de travail et les décaissements de la subvention qui seront débloqués à la réalisation de chaque étape.
- Étape 6 : Approbation des demandes sélectionnées par le comité d'investissement - les demandes sélectionnées par le comité d'évaluation du programme de transfert de fonds seront examinées, discutées et approuvées par le comité d'investissement. Toute autre exigence de due diligence, analyse de risque ou recommandation clé du Comité d'investissement sera suivie dans les étapes ultérieures.
- Étape 7 : Notification des candidatures - tous les candidats seront informés de l'état de leur demande après l'approbation finale du Conseil d'administration de UNCDF / Comité d'investissement.



## 5.4 Calendrier

10 /11 /2020	Lancement du 1 <sup>er</sup> Challenge
12 /11 /2020	<i>Date limite pour les premières questions</i>
10 :00 GMT 18/11/2020	<i>Webinaire sur les soumission et processus d'évaluation</i>
20 /11 /2020	<i>Publication du document FAQ</i>
23 :59 GMT 07 /12/ 2020	<i>Date limite de soumission des candidatures</i>

Un webinaire explicatif sera organisé sur Zoom le 18 Novembre 2020 10 :00 GMT. Inscrivez-vous à l'avance au webinaire <https://undp.zoom.us/meeting/register/tZYrdO-oqDguHtLGMMoOZxA3q7rk0ASFRAVt>

Après votre inscription, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant des informations sur la participation à la réunion.

Un nouveau Challenge sera lancé au 2eme trimestre de 2021

## 5.5 Assistance en temps réel de UNCDF

Pour toute demande ou question, envoyez un courriel à [uncdf.rfa@uncdf.org](mailto:uncdf.rfa@uncdf.org)

Un document répondant aux questions fréquemment posées sera continuellement mis à jour à l'adresse [UNCDF](#).